

Crédits par taille d'entreprises – Février 2022

Croissance annuelle quasi inchangée du crédit aux PME à 3,5%

- À fin février 2022, les crédits mobilisés par les entreprises atteignent 1 233,9 milliards d'euros, en hausse de + 2,5 % sur un an (+0,9% hors SCI), après une hausse de +2,4 % à fin janvier 2022. Sur deux ans, le taux de croissance s'établit à 16,0% par rapport à février 2020 contre 16,3 % par rapport à janvier 2020.
- La croissance du crédit aux grandes entreprises est légèrement positive à + 0,8 % en février 2022 contre + 0,5 % en janvier 2022. Les ETI restent dans une situation de léger désendettement avec - 3,2 % en février 2022 contre - 2,9% en janvier 2022. Pour les PME, la croissance du crédit reste positive et modérée à + 3,5 % en février 2022 contre + 3,4 % en janvier 2022. Sur deux ans, les taux de croissance du crédit restent plus élevés à 8,5 % pour les GE, 5,1 % pour les ETI et 24,7 % pour les PME, soit des niveaux comparables au mois précédent.
- La croissance de l'encours des crédits mobilisés est notamment portée par le secteur des activités immobilières (+ 7,2 %), et de l'agriculture, sylviculture et pêche (+ 3,3 %). Les encours de crédit se réduisent en revanche pour le secteur de l'industrie manufacturière (- 3,4 %) et le commerce (- 5,8 %).
- Le taux d'intérêt des crédits nouveaux d'un montant unitaire inférieur ou égal à 1 million d'euros est inchangé à 1,35 %. Le taux d'intérêt des prêts d'un montant unitaire supérieur à 1 million d'euros, traditionnellement plus volatil, augmente de 20 points de base et atteint 1,41 % (après 1,21 % en janvier).

Encours de crédits aux entreprises résidentes (*)

(encours en milliards d'euros, taux de croissance en pourcentage)

	Nombre d'entreprises (**)	Encours	Crédits mobilisés			
			Taux de croissance en pourcentage			
	Fév. 22	Fév. 22	Fév. 22 / Fév. 21	Jan. 22 / Jan. 21	Fév. 22 / Fév. 20	Jan. 22 / Jan. 20
PME	1 321 016	540,1	3,5	3,4	24,7	24,5
ETI	6 504	313,5	-3,2	-2,9	5,1	5,6
GE	281	165,4	0,8	0,5	8,5	10,7
Ensemble (hors Divers SCI)	1 327 801	1 019,0	0,9	0,9	15,3	15,7
SCI et divers (voir Compléments)	660 230	214,9	10,6	10,2	19,3	19,1
Total	1 988 031	1 233,9	2,5	2,4	16,0	16,3

(*) y compris entrepreneurs individuels

(**) au sens de la LME, ayant un encours de crédit déclaré de plus de 25 000 euros

Encours de crédits aux entreprises résidentes par catégorie de crédit et par secteur

(encours en milliards d'euros, taux de croissance en pourcentage)

	Encours	mobilisés		Encours	mobilisés et mobilisables			
		Fév. 22	Taux de croissance en pourcentage		Fév. 22	Taux de croissance en pourcentage		
			Fév. 22 / Fév. 21			Fév. 22 / Fév. 20	Fév. 22 / Fév. 21	Fév. 22 / Fév. 20
Agriculture, sylviculture et pêche (AZ)	59,9	3,3	9,8	68,4	3,6	9,4		
Toutes industries (BE)	153,5	0,4	13,5	248,3	-4,0	11,1		
- dont Industrie manufacturière (C)	116,6	-3,4	12,3	185,5	-6,3	9,9		
Construction (FZ)	69,4	1,2	22,1	108,8	5,9	22,8		
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles (G)	167,5	-5,8	10,8	234,1	-6,1	8,7		
Transports et entreposage (H)	57,5	-0,4	14,8	73,9	0,0	14,5		
Hébergement et restauration (I)	46,1	-1,7	34,6	50,6	-1,5	28,7		
Information et communication (JZ)	27,7	-1,8	24,9	52,0	-0,2	9,1		
Activités immobilières (LZ)	488,3	7,2	13,7	538,4	7,9	13,7		
Conseils et services aux entreprises (MN)	82,6	2,4	28,9	101,9	1,7	25,4		
Enseignement, Santé humaine, action sociale et autres services (PS)	57,9	-1,5	17,6	67,0	-1,9	19,5		
Holdings	23,6	22,8	38,5	27,9	22,6	39,8		
Total	1 233,9	2,5	16,0	1 571,2	1,8	14,5		



Taux d'intérêt des crédits nouveaux des sociétés non financières (hors découverts)

(Taux effectif au sens étroit en pourcentage)

	févr-21	sept-21	oct-21	nov-21	déc-21	jan-22 (a)	févr-22 (b)
- crédits ≤ 1 million d'euros	1,27	1,35	1,36	1,36	1,35	1,35	1,35
- crédits > 1 million d'euros	1,25	1,40	1,42	1,29	1,34	1,21	1,41

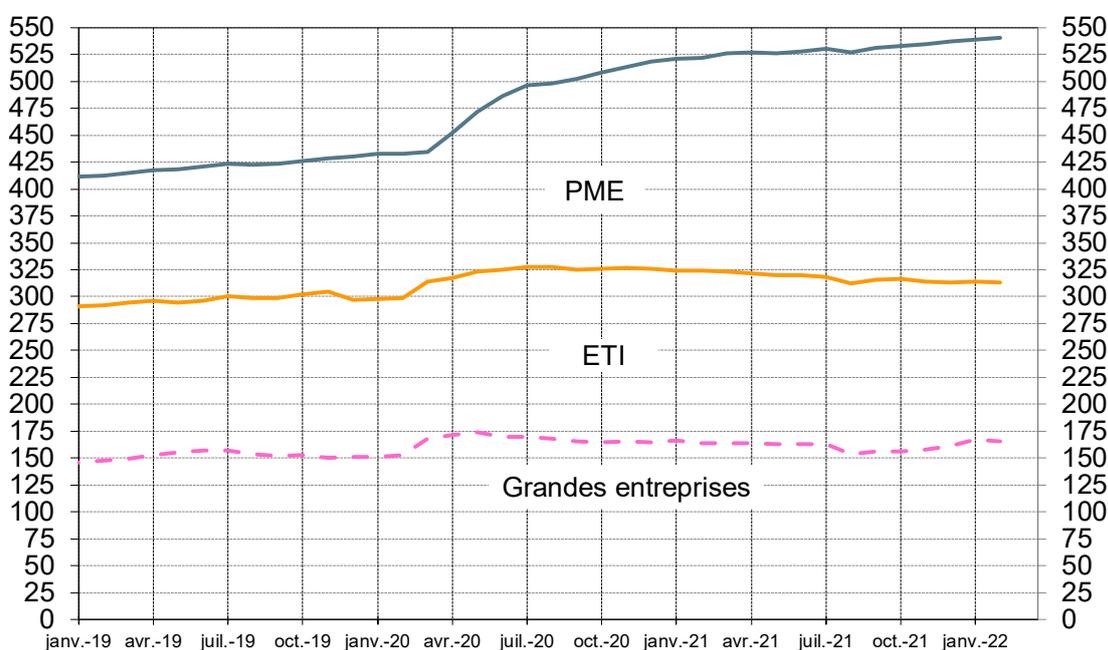
(a) Données révisées

(b) Données provisoires

Encours de crédits

(crédits mobilisés, en milliards d'euros *)

(*) voir Compléments



Compléments

Les encours de crédits aux entreprises figurant dans cette publication sont ceux recensés par le Service central des risques, c'est-à-dire les crédits d'un montant unitaire de plus de 25 000 euros. Ces encours comprennent les crédits dits mobilisés, ce qui signifie qu'ils sont effectivement distribués, et les crédits mobilisables, part non consommée des lignes de crédit. Les données individuelles sont regroupées selon la taille (grandes entreprises – GE, entreprises de taille intermédiaire – ETI, et petites et moyennes entreprises – PME) et le secteur des entreprises. Les entreprises ne pouvant pas être affectées dans une catégorie de taille, selon les critères de la LME, sont reportées vers la rubrique « SCI et divers ».

Les données complémentaires concernant le financement des PME en France, les taux par catégorie d'entreprises, et la part des entreprises de moins de 3 ans (hors EI) dans l'ensemble des entreprises, sont disponibles à l'adresse suivante : <http://webstat.banque-france.fr/fr/browse.do?node=5384417>

Les crédits de tous montants aux micro-entreprises (ou TPE), comprenant notamment ceux aux entrepreneurs individuels (EI), font l'objet d'une collecte spécifique disponible à l'adresse : <http://webstat.banque-france.fr/fr/browse.do?node=5384934>

Les sociétés non financières comprennent toutes les entreprises ayant pour activité principale la production marchande de biens et services non financiers à l'exclusion des entrepreneurs individuels.

Les taux d'intérêt recensés dans la présente publication concernent les crédits nouveaux distribués aux sociétés non financières françaises par les établissements de crédit et les sociétés de financement résidentes. Les taux d'intérêt recensés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE). Ils correspondent à la composante intérêt du Taux Effectif Global (TEG).